

Bibliodiversity

Appel à contribution

*Le livre écologique, responsable et solidaire :
quels modèles alternatifs pour l'édition ?*

Une coédition

(:?!;) D O U B L E
P O N C T U A T I O N

 Alliance
internationale
des éditeurs
indépendants

Rédaction : Laurence Hugues (Alliance internationale des éditeurs indépendants), Étienne Galliard (Double ponctuation), Luc Pinhas. **Comité éditorial** : Sophie Noël, Luc Pinhas, Gisèle Sapiro, Josée Vincent. **Comité scientifique** : Françoise Benhamou, Jacques Michon, Jean-Yves Mollier. Contacts : contact@bibliodiversity.org ; www.double-ponctuation.com ; www.alliance-editeurs.org

Le livre écologique, responsable et solidaire : quels modèles alternatifs pour l'édition ?

À l'heure où les préoccupations environnementales prennent de plus en plus d'importance et où les schémas de production classiques sont questionnés de façon croissante, le livre écologique, responsable et solidaire existe-t-il ? Peut-on envisager des maisons d'édition ou une « filière livre » qui placeraient la préoccupation écologique, leur responsabilité sociale et la solidarité au cœur de leurs actions ? Que recouvrerait, concrètement, chacun de ces termes dans ce contexte ? Doit-on plutôt parler du « développement durable du livre et de l'édition », une notion qui recouvrerait les trois dimensions (environnementale, économique et sociale) d'une activité responsable – sachant que certains acteurs rejettent cette notion et prône une véritable décroissance dans l'industrie du livre ?

Le livre écologique : un concept qui progresse, des pratiques qui se font attendre ?

Qu'il soit papier ou numérique, le livre, pour être produit, promu et distribué, mobilise des ressources naturelles et énergétiques : papier, espace de stockage numérique, électricité, carburants, etc. Son empreinte écologique, comme pour d'autres biens de consommation, peut être estimée et doit être prise en compte.

En 2017, Le Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne (BASIC) publie un rapport sur l'état de la chaîne du livre en France au regard des préoccupations environnementales¹ et se risque en particulier à formuler un ensemble de recommandations « pour une filière durable ». Plus récemment, un rapport du WWF² pointe lui aussi des aspects de la vie d'un livre qui pourraient sans doute être gérés plus écologiquement. Quelle que soit la source, tout le monde s'accorde sur les gains environnementaux à réaliser sur la « fin de vie » des ouvrages invendus, actuellement bien peu rationalisée, puisqu'ils finissent pour la grande majorité au pilon. Le peu d'utilisation du papier recyclé dans l'édition est lui aussi pointé. Une meilleure offre de papier recyclé, une réduction des volumes d'impression (et donc d'invendus), voire la mise en place d'une signalétique de tri sur les ouvrages et une écocontribution à la filière recyclage sont donc autant de pistes d'amélioration environnementale de la chaîne du livre en France.

Peu à peu, le monde du livre s'empare de ces thématiques – il semble s'être longtemps cru moins concerné que d'autres secteurs de production, même s'il faut saluer en la matière le travail de collectifs, issus ou non du monde du livre – voir en particulier les travaux de l'Association pour l'écologie du livre³.

En ce qui concerne le papier, il faut bien reconnaître que sa version recyclée n'a globalement pas réussi à s'implanter en France. L'offre des papetiers en recyclé n'est pas encore complètement satisfaisante (en qualité et en prix, voire parfois en disponibilité), pour un secteur qui cherche avant tout un rapport qualité-prix satisfaisant en matière d'impression. Déjà, en 2015, une étude⁴ du

¹ https://lebasic.com/wp-content/uploads/2017/09/Basic_Rapport-Edition_version-2019-1-1.pdf

² Présenté par *Actualité* le 25 octobre 2019. En ligne : <https://www.actualite.com/article/monde-edition/le-wwf-veut-une-chaîne-du-livre-plus-écologique-et-circulaire/97514> (consulté le 08/11/19).

³ <http://ecologiedulivre.org/>

⁴ https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/etudes/industrie/2015-12-Imprimer-en-France.pdf

ministère français de l'Économie soulignait la faible prise en compte par les éditeurs de l'approche environnementale. Aujourd'hui, si certaines maisons d'édition mettent en avant leur utilisation partielle ou exclusive du papier recyclé, beaucoup plébiscitent, semble-t-il, le papier certifié ; ainsi, une étude⁵ de la Commission Environnement et Fabrication du Syndicat national de l'édition (SNE) français affirme que 93 % des éditeurs de livres utilisent du papier certifié.

L'inflation de la production (en titres, mais aussi en volumes), le raccourcissement du cycle de vie des ouvrages en librairie, le coût du stockage, génèrent inévitablement un pilonnage massif des invendus. Pourtant, l'impression à la demande semble progresser et certains éditeurs mettent en avant la nécessité de miser sur des tirages bas, voire sur des microtirages. Si l'*offset* a encore de beaux jours devant lui – les tirages importants (et leur annonce) faisant partie intégrante de la stratégie marketing du lancement d'un best-seller –, il est possible que l'offre de solutions permettant de produire quelques centaines d'exemplaires au plus, s'enrichisse encore.

Même si la dématérialisation complète du livre offre certains avantages environnementaux, elle n'est pas toujours si avantageuse économiquement⁶ et pose tout de même quelques questions environnementales sérieuses. Le problème du stockage des ouvrages numériques, par exemple, se confond avec celui de la rationalisation environnementale des *data centers*, très énergivores⁷. Les avantages respectifs – en particulier en matière de production de gaz à effets de serre – de lire sur une liseuse ou de lire en version papier ne sont pas encore complètement démontrés, car les liseuses ne sont pas toujours « durables » et posent la question de l'utilisation de ressources finies, non renouvelables, nécessaires en particulier à leur fabrication.

Le modèle du transport des livres papier, lui, doit certainement être interrogé. Des livres qui parcourent les océans dans des conteneurs (après avoir été imprimés en Asie) au ballet incessant des camions de livraison (de l'entrepôt à la librairie et retour ; des entrepôts des plateformes d'achat en ligne au client final, etc.), les flux semblent s'accélérer sans gagner en vertu. Que voudrait dire, à l'inverse, le « circuit court » et « le local », en édition ?

Le livre social et solidaire : une réflexion de fond pour une visibilité réduite ?

L'économie sociale et solidaire, selon la loi française de juillet 2014, « est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine, auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes : 1) un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ; 2) une gouvernance démocratique (...) ; 3) [des] bénéfices consacrés au maintien ou au développement de l'activité (...) ». Le premier critère du caractère social et solidaire d'une entreprise éditoriale serait donc à chercher avant tout dans sa forme – son statut juridique, même⁸. Dans le secteur du livre, très majoritairement organisé de façon capitalistique, quelques maisons d'édition sont effectivement connues pour leur originalité statutaire (coopérative, SCOP, etc.). Ainsi, les éditions Syllepses ou L'Association, les éditions du Croquant en France, The New Press ou South End Press aux États-Unis, les éditions de la Tournure (qui précise : « entreprise de solidarité » en sous-titre) et Écosociété au Québec, les

⁵https://www.sne.fr/app/uploads/2017/12/SNE_Environnement_EnqueteConso_Papier_CP_Decembre2017.pdf

⁶ Voir à ce sujet l'étude comparative papier/numérique de Gilles Colleu (éditions Vents d'ailleurs) : <http://alliance-lab.org/couts-du-livre-papier-couts-du-livre-numerique-une-comparaison/?lang=fr>

⁷ Voir en particulier : https://www.sciencesetavenir.fr/high-tech/informatique/numerique-et-ecologie-les-data-centers-des-gouffres-energetiques_121838

⁸ Notons d'ailleurs que l'entrée par le statut est la caractéristique de l'économie sociale depuis la fin du XIX^e siècle ; la remise en cause de cette entrée est au centre du débat entre « économie sociale » et « économie solidaire ».

éditions New Internationalist au Royaume-Uni, qui se définissent comme une coopérative appartenant à ses travailleurs et à plus de 3 600 investisseurs⁹, Txalaparta en Espagne... Toutes ces maisons d'édition revendiquent de ne pas être bâties comme les autres et sous-entendent de ne pas avoir les mêmes objectifs. Qu'en est-il en réalité ?

Cette originalité – sinon dans la structure, du moins dans les objectifs – est particulièrement visible pour les maisons proches d'une idéologie, d'un parti politique, d'un mouvement spirituel ou religieux : ce sont les éditions Le Temps des cerises en France, Beacon ou Skinner House outre-Atlantique, LefWord en Inde. Celles-là sont avant tout au service d'une cause, d'une religion, d'une vision du monde – et les objectifs de rentabilité leur sont plus ou moins éloignés. Leurs statuts, leur structure et leur mode de gouvernance traduisent cette hiérarchisation des objectifs. Il faut noter d'ailleurs que les presses anarchistes et libertaires – ou encore, sur un autre registre, libertariennes – sont particulièrement attentives à la forme que prend leur entreprise éditoriale, que ce soit statutairement ou en termes de gouvernance.

Enfin, le cas des éditeurs universitaires et académiques est sans doute encore à part ; font-ils partie de la sphère de l'édition sociale et solidaire en tant que telle ? Ou relèvent-ils en fait de l'édition publique ou parapublique ? Ils appartiennent souvent, en tous les cas, à celle du *non for profit* – du moins en Europe – et ils agissent ou disent agir pour le bien commun, l'intérêt général, l'éducation de tous.

Mais la dimension sociale et solidaire d'une entreprise éditoriale n'est sans doute pas à chercher uniquement dans sa forme – ses statuts et sa gouvernance. Elle se niche peut-être aussi dans sa production, dans la façon même dont sont conçus les ouvrages. C'est le cas en particulier de toutes les coéditions dites « solidaires », initiées par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants¹⁰ ou par ses membres, dont certaines sont marquées du label « Le Livre équitable ». C'est le cas, peut-être, des initiatives d'édition « collaboratives » ou des schémas de production qui reposent sur une « solidarité en amont » – un recours au *crowdfunding* permettant, par exemple, de publier un ouvrage – ou encore sur un réseau de lecteurs engagés (comme chez Txalaparta, en Espagne), qui permet entre autres de sécuriser l'écoulement d'une partie d'un tirage.

Elle se trouve – cette action sociale et solidaire – peut-être aussi dans les modalités d'accès aux écrits. Ainsi, tous les éditeurs proposant leurs productions en *open access* croient-ils en une nouvelle façon d'acquérir le savoir – qui ne passerait pas par une rémunération, une contrepartie financière. Il est vrai que ce système de diffusion repose essentiellement sur la rémunération des auteurs (et de la création) par un « tiers absent » – ceux qui écrivent étant bien souvent des universitaires, la production de leurs travaux étant rémunérée par leur employeur (l'État) et faisant partie du descriptif de poste.

Enfin, l'engagement social et solidaire d'un éditeur pourrait sans doute aussi s'évaluer à ses pratiques professionnelles – en dehors de la forme juridique de sa structure ou de son catalogue. S'appuie-t-il sur des prestataires (imprimeurs par exemple) eux-mêmes impliqués dans une démarche responsable ? Quels sont ses engagements environnementaux ? Est-il solidaire avec ses pairs et avec les autres professionnels du livre – en particulier avec les libraires qui sont, pour certains, engagés dans une démarche similaire ?

⁹ <https://newint.org/about>

¹⁰ Voir sur ce sujet et sur d'autres la dernière Déclaration de l'Alliance : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/declaration_internationale_editeurs_et_editrices_independants_2014_web-2.pdf

On le voit, la dimension sociale et solidaire d'une maison d'édition peut s'évaluer aussi bien sur sa forme (statuts et gouvernance), sur ses modes de production (constitution du catalogue et diffusion de la production) que sur ses pratiques.

Appel à contributions¹¹

Alors que les logiques et les impacts de la production et de la distribution du livre sont de plus en plus régulièrement interrogés, on voit émerger des initiatives éditoriales ou des maisons d'édition – mais aussi d'autres acteurs de la chaîne du livre – qui tentent de répondre au défi écologique ou qui proposent des voies alternatives aux pratiques des métiers du livre.

Quelles sont les initiatives les plus marquantes de ces deux conceptions des métiers du livre ? Comment s'articulent-elles, pour donner naissance à un livre qui serait « écologique, responsable et solidaire » ? Quel en serait le cahier des charges ? Un éditeur qui serait économiquement responsable, socialement solidaire et engagé écologiquement représente-t-il l'avenir de l'édition ? Comment les professionnels du livre voient-ils l'évolution de leurs métiers au regard de ces « nouvelles » préoccupations ?

Ce volume de *Bibliodiversity* se propose de définir plus précisément – à travers des articles universitaires et des témoignages de professionnels du livre (voir *Indications aux auteurs*, ci-dessous) – ce qu'est ou ce que pourrait être le livre écologique, responsable et solidaire.

Étienne Galliard, novembre 2019¹²

Responsable de publication, revue *Bibliodiversity* – contact@bibliodiversity.org

Calendrier de publication

- Nous vous remercions de bien vouloir envoyer **vos propositions de contributions** à la Rédaction **au plus tard début février 2020**.
- La réception des articles se fera jusque **début avril 2020**. Ces délais sont nécessaires pour procéder aux lectures en double aveugle, aux allers-retours d'ajustement avec les auteurs, aux processus de correction typographique et au maquetage de l'ouvrage. Merci pour votre compréhension.
- La publication (papier et numérique) de l'ouvrage est prévue en **juin 2020**.

¹¹ Voir les *Indications aux auteurs*, en page suivante.

¹² Remerciements à Laurence Hugues, Luc Pinhas et Thierry Quinqueton pour leurs remarques pertinentes sur cet appel à contributions.

Indications aux auteurs

La proposition de contribution

- Elle présente le sujet de la proposition, la problématique, les cadres théorique et méthodologique, le terrain et les principaux résultats de l'analyse. Le texte de la proposition (hors bibliographie) doit comporter **environ 4 000 caractères**, espaces compris.

Article

- Les articles totaliseront environ **25 à 30 000 caractères espaces compris**.

Biographie

Nous demandons aux contributeurs de nous faire parvenir leurs biographies. Une biographie doit être assez courte (**environ 800 caractères espaces compris**) et montrer les principales étapes du cursus et du parcours professionnel du rédacteur.

Photo

Les contributeurs enverront à la Rédaction une photo les représentant. Celle-ci doit être récente et posée en format .jpeg ou .gif, avec un minimum, si possible, **de 300 dpi**.

Résumé

Les rédacteurs sont invités à proposer à la Rédaction un résumé de leur contribution, mettant en avant les points principaux de leur raisonnement et leurs principales conclusions. Ce texte comptera **environ 1 000 caractères espaces compris**. Ce résumé pourra être traduit en anglais.

Références bibliographiques

- En matière de présentation des références bibliographiques, la revue *Bibliodiversity* respecte essentiellement la norme internationale ISO 690 (http://fr.wikipedia.org/wiki/ISO_690).
- Seules les références bibliographiques citées et appelées dans le texte (tableaux et graphiques compris) sont présentées en fin d'article. Dans le corps du texte, l'appel de la référence comprend le nom de l'auteur et l'année de publication. À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique, sans numérotation.

Langue de publication

L'article doit être rédigé en français.

Éléments visuels

Les éléments visuels, prenant la forme de graphiques, de figures, de tableaux, de photos, de couvertures de livres, sont tout à fait souhaitables pour illustrer votre propos.

Modifications apportées par la Rédaction

Pour faire de *Bibliodiversity* une revue de qualité, la Rédaction est parfois amenée à réduire des textes, à revoir la disposition des parties, à reprendre la rédaction des contenus, à modifier tout ou partie des intitulés. Bien entendu, lorsque les reprises sont importantes l'article est de nouveau soumis à son rédacteur. Les interventions visent toujours à servir le propos du rédacteur tout en prenant en compte l'intérêt du lecteur.